



Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général/secrétaire trésorier de la susdite municipalité que :

Lors de la séance ordinaire du 10 décembre 2018, le conseil municipal de Notre-Dame-de-Pontmain a adopté par la **résolution # 2018-12-7155 le calendrier des séances ordinaires pour l'année civile 2019**. Le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tiendra en 2019 ses séances ordinaires au, 22, chemin de l'Arc-en-Ciel, Notre-Dame-de-Pontmain aux dates suivantes :

Donné à Notre-Dame-de-Pontmain, ce 12^e jour de décembre deux mille dix-huit (2018).

Sylvain Langlais
Directeur-général/secrétaire trésorier

Calendrier des rencontres du conseil municipal

Année 2019	Caucus mardi à 18 h 30	Assemblée publique le deuxième lundi du mois à 19h
Janvier	8	14
Février	5	11
Mars	5	11
Avril	2	8
Mai	7	13
Juin	4	10
Juillet	2	8
Août	6	12
Septembre	3	9
Octobre	8	15
Novembre	5	11
Décembre	3	9